Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz.

Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 7 (1941-1942)

Heft: 115

Artikel: Tableau de la production allemande

Autor: H.K.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-735162

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de musique de chambre. Il y a aussi un studio pour l'enregistrement des paroles, une salle d'amplification, une salle d'écho et une cabine de projection. L'équipement utilisé est un appareil « Klangfilm Eurocord », acheté à Berlin.

La nouvelle usine de développement, située dans les environs de Zurich, à Oerlikon, travaillera en étroite collaboration avec le studio. On espère obtenir un fonctionnement très rationnel et pouvoir livrer journellement 15 000 m. de copies de films. Article 3. — Le contrôle prévu à l'article 1er est sanctionné par la délivrance ou le refus:

« 1º Du visa de production facultatif;

« 20 Du visa d'exploitation obligatoire ;

« 3º Du visa d'exportation obligatoire. »

Article 4. — Le visa de production consiste uniquement en un avis favorable accordé par le directeur général de la cinématographie nationale sur proposition de la commission consultative. Chaque projet de film peut être soumis, pour avis à la commission consultative sous forme de synopsis.

« En aucun cas le producteur ne peut se prévaloir à la suite de l'obtention du visa de production, du droit d'obtenir le visa d'exploitation. »

Article 5. — Le visa d'exploitation est accordé ou refusé par le Directeur général de la cinématographie nationale sur avis de la commission consultative rendu à la suite de la représentation du film achevé.

« La délivrance du visa d'exploitation peut être subordonnée à des coupures ou à des remaniements.

« Si le film ne doit pas être vu par des mineurs de seize ans, mention en est faite par le visa d'exploitation. »

Article 2. — Sont abrogées les dispositions des arrêtés ou décisions contraires au présent arrêté.

Article 3. — Le directeur général de la cinématographie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vichy,

le 23 septembre 1942. Pierre Laval.

Rappel des titres originaux

Fort souvent, les titres des films étrangers, qui passent sur nos écrans, ne peuvent être traduits littéralement. Ces films reçoivent donc de nouveaux titres qui, parfois, ne rappellent en rien leur nom original. Et le spectateur qui s'intéresse à la production étrangère ne sait plus de quel film il s'agit, ce qui prive le directeur du cinéma du bénéfice de la publicité faite autour de ces films en Allemagne ou en Italie, en Angleterre ou aux Etats-Unis.

De rares théâtres seulement ont l'habitude de toujours joindre dans leurs annonces au titre adopté le titre original, rappellant ainsi chez beaucoup d'amateurs de cinéma telle information ou tel article qu'ils ont lus sur ce film. La mention du titre original assure ainsi à la projection l'attention d'un public particulièrement intéressé aux choses du cinéma. Il nous semble donc qu'on ferait bien de généraliser cette pratique.

Le contrôle cinématographique en France

Un nouvel arrêté, paru au Journal Officiel du 26 septembre 1942, vient de modifier les dispositions relatives au contrôle cinématographique:

Le Chef du gouvernement, ministre sercrétaire d'Etat à l'Information;

Vu le décret-loi du 27 août 1939 concernant le contrôle de la presse et des publications ;

Vu les décrets des 27 août et 12 septembre 1939 portant application du décret précité;

Vu la décision ministérielle du 27 mars 1941 relative au contrôle cinématographique;

Vu les arrêtés des 19 décembre 1931 et 16 juillet 1942 relatifs au contrôle cinématographique;

Arrête:

Article 1^{er}. — Les articles 1, 3, 4 et 5 de l'arrêté du 16 juillet 1942 relatif au contrôle cinématographique sont abrogés et remplacés par les dispositions suivantes :

- « Art. 1er. Le contrôle préventif auquel sont soumis en vertu du décret du 24 août 1939 les films cinématographiques destinés à la représentation en public est exercé par le directeur général de la cinématographie nationale avec l'assistance d'une commission consultative, composée ainsi qu'il suit :
- « Quatre membres nommés par le chef du gouvernement, qui désigne parmi eux le président et le vice-président de la commission ;
- « Un représentant du secrétaire d'Etat à l'Information :
- « Un représentant du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ;
- « Un représentant du secrétaire d'Etat à l'Intérieur ;
- « Un représentant des ministères de la défense nationale ;

- « Un représentant du secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ;
- « Le commissaire général à la famille ou son représentant ;
- « Un représentant du secrétaire d'Etat auprès du chef du gouvernement ;
- « Un représentant du comité d'organisation de l'Industrie cinématographique.
- « Les fonctions de secrétaire de la commission sont exercées par un fonctionnaire ou un employé désigné par le directeur général de la cinématographie nationale. »

Tableau de la production allemande

(Informations de notre correspondant berlinois H.K.)

Un aperçu de la production allemande actuelle démontre que, conformément à une demande accrue, plus de films sont tournés aujourd'hui aux studios et en extérieurs que les années précédentes et même qu'à l'époque d'avant-guerre. Mais la situation s'est aussi sensiblement modifiée: on va plus au cinéma qu'auparavant, beaucoup plus. Dans la capitale, par exemple, il faut aller très tôt aux guichets de location, si l'on veut encore trouver des places. Les actualités exercent d'ailleurs un attrait égal à celui des films spectaculaires, et les Cinéacs font eux aussi toujours salle comble. Un autre fait important pour la rentabilité d'un film est l'essor de l'exportation cinématographique. Et on ne dispose aujourd'hui, pour chaque projet de film, pas seulement de plus grands moyens financiers, mais aussi de studios plus nombreux. Enfin. on tourne maintenant plus souvent en extérieurs qu'autrefois : grâce à une amélioration sensible des négatifs, qui n'exigent plus des fortes sources de lumière autrefois indispensables, la moitié des films

réalisés au milieu d'octobre a pu être enregistrée en plein air.

Voici une liste des films au travail, classés selon les lieux des prises de vues, liste qui reflète l'état actuel de la production:

A Berlin-Babelsberg:

- « Münchhausen » (UFA), film en couleurs de Josef von Baky, avec Hans Albers et une quarantaine des meilleurs acteurs allemands;
- « Tiefland » (Tobis) de Leni Riefenstahl qui, entourée de Minetti et Maria Koppenhöfer, en joue également le rôle principal;
- «Der Flachsacker» (Terra), inspiré d'un roman du poète flamand Stijn Streuvels, avec Paul Wegener;
- «Sophienlund» (Terra), mis en scène par le comique Heinz Rühmann et interprété par Harry Liedtke, Käthe Haack et Hannelore Schroth;
- «Karneval der Liebe» (Berlin-Film), comédie musicale de Paul Martin, avec Jo-

hannes Heesters, Vera Komar, Dorit Kreysler, Hans Moser et Axel von Ambesser.

$A \ \ Berlin-Tempelhof:$

«Damals...» (UFA) avec Zarah Leander; «Der Geiger» (Terra) de Günther Rittau, avec Olga Tschechowa;

«Das letzte Abenteuer» (UFA) d'après un livre de Walther von Hollander, avec Lotte Koch et Willy Birgel.

A Berlin-Halensee:

« Altes Herz wird wieder jung » (Tobis) d'Erich Engel, avec Emil Jannings qu'on reverra, enfin dans un film gai, Viktor de Kowa, Maria Landrock, Paul Hubschmid, Harald Paulsen, Lucie Höflich, Roma Bahn, Elisabeth Flickenschildt, Max Gülstorff, Paul Henkels et d'autres excellents acteurs. Musique de Theo Mackeben.

A Berlin-Johannisthal (Jofa):

«Romanze in Moll», de Hellmut Käutner, avec Marianne Hoppe, Elisabeth Flikkenschildt et Paul Dahlke;

«Floh im Ohr», mis en scène par le comédien Paul Heidemann.

A Vienne-Schönbrunn:

«Späte Liebe» (Wien-Film) de Gustav Ucicky, avec Paula Wessely et Attila Hörbiger.

A Prague:

«Paracelsus» (Bavaria) de G. W. Pabst, avec Werner Krauss, Matthias Wiemann et Harald Kreutzberg;

«Du bist verliebt» (Terra), comédie musicale d'Arthur-Maria Rabenalt, avec Kirsten Heiberg et Hans Söhnker.

A Rome (Studio Farnesina):

«Saison in Salzburg», opérette filmée de Carl Boese, avec Maria Andergast, Georg Alexander et Hans Schott-Schöbinger.

A Amsterdam et La Haye:

«Fahrt ins Abenteuer» (Berlin-Film), comédie musicale de Jürgen von Alten, avec Winnie Markus, Trude Marlen, Lucie Englisch, Hans Holt et Paul Kemp.

Non moins nombreux sont les films en extérieurs. On peut se demander si la préférence du plein air est due uniquement à des raisons techniques. Il y a peut-être des raisons plus profondes, un nouveau «retour à la nature», corrigeant certaines erreurs d'une époque où l'on ne voulait travailler qu'à l'atelier. Quoi qu'il en soit, on tourne partout:

A Berlin et autour de Berlin:

«Grosstadt-Melodie» de Wolfgang Liebeneiner, film moderne avec Hilde Krahl, Werner Hinz et Karl John;

« Opfergang » (UFA), film en couleurs de Veit Harlan, d'après la célèbre nouvelle de Rudolf G. Binding, adaptée par Alfred Braun et interprétée par Kristina Söderbaum, Irene von Meyendorff et Karl Raddatz; « Augen der Liebe », scénario de Veit Harlan et Alfred Braun, qui en assume également la mise en scène, avec Käthe Gold, René Deltgen, Hans Schlenk et Mady Rahl:

« Wer zuletzt lacht», film du jeune cinéaste Volker von Collande, avec Will Dohm, Carsta Loecyk, Else Elster, Günther Lüders et Otto Gebühr.

A Seddin (Brandenbourg):

«Wenn der junge Wein blüht» (Terra) d'après la comédie de Björnsterne Björnson, avec Henny Porten, Otto Gebühr et René Dahlke.

A Munich:

«Peterle» (Bavaria), écrit et mis en scène par Joe Stoeckel, qui en joue également le rôle principal;

«Panik» d'Harry Piel, tourné au Zoo de Hellabrunn, avec Harry Piel, Dorothea Wieck et Ruth Eweler.

A Salzbourg:

« Musik in Salzburg » (Terra), de Herbert Maisch;

«Mozart» (Wien-Film), de Karl Hartl; «Der kleine Grenzverkehr» (UFA), de Hans Deppe.

Au Lac de St. Wolfgang:

«Wirtin zum Weissen Rössl» (Tobis), de Karl Anton.

A Mittenwald:

«Ferienkind» (Wien-Film), de Karl Leiter, avec Hans Moser.

En Carynthie:

Nouvelle version d'un film qu'avait tourné Henny Porten dans sa jeunesse et qui est interprété aujourd'hui par Heli Finkenzeller; mise en scène: Kurt Hofmann.

En Moravie :

«Liebe, Leidenschaft und Leid» (Prag-Film), avec Karin Hardt, Hilde Sessak et Richard Häussler.

Près de Rome:

«Germanin», de Kimmich, avec Peter Petersen, Luis Trenker, Lotte Koch et Albert Lippert.

En Italie également est réalisé le film de Leopold Hainisch «Lache Bajazzo» (Tobis) d'après l'opéra de Leoncavallo, avec Benjamino Gigli, Dagny Servaes, Paul Hörbiger, Monika Burg, Lucie Höflich et Karl Martel.

A l'Est:

«Besatzung Dora» (UFA), un film militaire de Karl Ritter, avec Hannes Stelzer, Ernst von Klippstein, Clemens Hasse, Carsta Loeck, Charlotte Daudert et Suse Graf.

Ce tableau de la production montre combien nombreux et variés sont les projets cinématographiques actuels. Il y a peu de films de guerre, beaucoup de sujets musicaux et de comédies, un peu de sentiment, un peu d'histoire, mais peu d'aventures et, fait curieux, pas de films policiers; par contre, il y a abondance de films d'amour, tantôt légers et gais, tantôt sérieux et mélancoliques. Mais on ne croirait presque pas que cet aperçu date de la quatrième année de guerre.

Agia-Color

Un nouveau procédé du film en couleurs.

La Biennale 1942 a décerné une de ses principales récompenses à un film en couleurs, réalisé en Allemagne selon le système Agfa-Color. Toujours intéressés aux progrès dans ce domaine, nous voudrions reproduire ici un article sur ce nouveau procédé, publié récemment dans la «Gazette de Lausanne» et signé de M. J. E. Jaermann-Landry:

Le traitement des films en couleurs est extrêmement délicat. Des difficultés d'ordre pratique arrêtent constamment les réalisateurs. Tout d'abord la prise de vues exige l'emploi d'une caméra spéciale, car l'enregistrement s'effectue sur trois films séparés.. Le tirage des copies en couleur se fait ensuite par l'application au film cinématographique de la technique de l'impression trichrome, dite par report.

La Ville dorée, qui vient de valoir à sa vedette principale Kristina Söderbaum la coupe Volpi et qui obtient, d'autre part, le prix du président de la Chambre internationale du film, est réalisé en «Agfa-color».

La base même de ce procédé a été découverte en 1911 déjà par le chimiste R. Fischer. Ce procédé était appliqué depuis quelques années déjà à la cinématographie d'amateur, mais là il ne s'agissait de reproduire qu'un seul exemplaire du film, celui-là même qui était impressionné dans la caméra. Dès qu'il fut question du tirage de multiples copies à partir du film original, la question se compliqua énormément. De longues recherches finirent par avoir raison des difficultés. Le procédé nouveau permet de produire un film à trois couches d'émulsion qui, chacune, sont sensibles à un domaine de couleur déterminé: le bleu, le vert et le rouge, et qui peuvent être colorées séparément lors du traitement en laboratoire dans un bain révélateur spécial.

On imagine la difficulté et la longueur des délicates recherches qui sont à l'origine de cette découverte. En fait, on applique au film en couleur le procédé négatifpositif. Le film original en couleur est